

Réunion de Bureau

6 mars 2023



Présents : L VALETTE – P MANGEOLLE - D CANET – MP CANET – S CLAUDON – G GREGORI

Invité: G FORMET – M GAUTIER

Excusés: T LEMONNIER – M PETITJEAN – L DEMANGE



Mot du président

La fin des championnats s'engage (matchs retour ou deuxième phase). Bons matchs à tous

La visio conférence sur les incivilités du 27 février a capté l'intérêt de beaucoup de clubs. Restons tous mobilisés pour éradiquer ce fléau

Nous devons rester mobilisés pour atteindre une augmentation de 10% du nombre de licenciés par rapport à la saison dernière



Licences au 6/03/23

- FFBB: + 13,5 %
- Ligue Grand Est: + 12,9 %
- CD 88: 2289 licenciés contre 2076 au 3/03/22 soit + 10,3 %

L'objectif reste 10% d'augmentation reste atteignable

La progression est plus importante en masculins (+ 12%) qu'en féminines (+ 6 %)

Nous dépassons le total des licences de la saison dernière qui était de 2157 soit + 6,1 %

Bravo à tous les clubs pour ce bon résultat... et continuez à créer des licences



Les incivilités

- La visio avec les clubs a eu lieu le 27 février de 19h à 20h30
- 15 clubs étaient représentés ce qui constitue un bon taux de participation
- Merci à Anne-Catherine Chevalier, Présidente de la commission Démarche Citoyenne de la Ligue Grand Est pour son aide pour la conception de l'intervention et sa participation active
- Merci à Pascal Bomont pour son témoignage concernant la démarche mise en œuvre au Val d'Ajol
- Une formation en présentiel sur la gestion des conflits est envisagée pour donner suite à ces échanges



Tournoi Equipes de France jeunes

- Le CD88 n'accueillera pas de tournoi équipe de France jeunes à l'été 2023
- La DTN nous offre la possibilité de nous positionner pour l'été 2024 avec une aide de 25 % des frais des équipes engagées. Le Bureau donne mandat au Président pour poser la candidature du CD88



Le tournoi de l'Amitié

- Le Tournoi de l'Amitié est un tournoi amical:
 - U15 M&F
 - 4 équipes: France, Espagne, Italie Grèce
 - Période : mi juillet
- Le tournoi doit avoir lieu en France en 2025
- Possibilité de candidater en Masculin ou en Féminines ou sur les 2 catégories
- Le Bureau donne mandat au Président pour avancer dans le dossier de précandidature



Evolution des statuts types des Ligues et des Comités

- Les diapositives suivantes présentent le projet d'évolution des statutstype des Ligues et Comités approuvé en Comité Directeur Fédéral le 17 février
- Nous attendons la publication des statuts-types approuvés par le Ministère pour établir un planning rétroactif et envisager l'approbation de ces nouveaux statuts lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire (juste avant notre AG Ordinaire du 9 juin ou à l'automne)

b. Projet de statuts-types des CD/LR - Présentation et derniers arbitrages

Nécessité pour les CD/LR d'actualiser leurs statuts-types en 2023 suite à la loi du 2 mars 2022

- Désignation des délégués
 - Pour les Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires fédérales :
 - Aucun changement : les clubs sont représentés par des délégués qu'ils élisent lors des AG de CD ou de LR selon leur niveau de pratique le plus élevé
 - Pour l'Assemblée Générale élective FFBB :
 - Désignation de représentants des CD/CT et LR par les membres du Comité Directeur et en leur sein :
 - De 0 à 7000 à voix : 2 délégués (1 homme / 1 femme)
 - Au-delà de 7001 voix : 4 délégués (2 hommes / 2 femmes)
 - Suppléants
 - Arrêt du nombre de voix au 31 mars de la saison N
- 3 mandats de plein exercice (= 2 années) pour le président régional
- Déclaration d'intérêt de certains membres qui seront désignés par le Comité Ethique
- Election du Président LR / CD par l'AG Elective
- Parité des instances dirigeantes régionales pour 2028

b. Projet de statuts-types des CD/LR - Présentation et derniers arbitrages

Actualisation d'autres dispositions des statuts-types

- Autorisation des réunions des instances dirigeantes à distance
- Modalités de validation des comptes
- Composition du Comité directeur :
 - Réduction pour les CD/CT de moins de 2 500 licenciés
 - Pas plus de 2 membres d'un même club
- Composition du Bureau : minimum un ¼ et maximum 50% du nombre de membres du CD
- Toilettage et actualisation de certaines dispositions
 - Loi 1901 : 16 ans révolus
 - Publication des PV des instances
 - Postes réservés (médecin, représentant département, jeunes, ...)
 - Rémunération des dirigeants

Application de certaines dispositions à compter du 1^{er} janvier 2024 et d'autres du 1^{er} janvier 2028

b. Projet de statuts-types des CD/LR - Présentation et derniers arbitrages

Consultation à distance du Comité Directeur pour valider le modèle des Statuts-types qui devront être adaptés par les CD/CT et LR



Notes eFFBB

2023-02-08 NOTE LR CD 4-PCT-PSF2023-Accompagnement:

A l'issue du Comité Directeur fédéral des 16 et 17 décembre 2022, la campagne PSF pour l'année 2023 a été ouverte. Les premières informations sur la campagne ont été communiquées par note du 22 décembre 2022 puis précisées lors du séminaire des dirigeants des ligues et comités à Troyes récemment. Le lancement de la campagne Ligues et Comités au niveau national s'appuie sur l'organisation via deux visio-conférences tenues le 9 février et le 2 mars 2023



Notes eFFBB

2023-03-16 4-PCT-**PSF2023**-Clubs CD LR-Webinaires :

La FFBB a proposé deux nouveaux Webinaires d'information sur la campagne PSF 2023 sur les Comptes Rendus Financiers et les crédits, soutenant la professionnalisation des structures.



Notes eFFBB

2023-02-23 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-PSF2023-Clubs-Note Cadrage: La fédération a défini 5 dispositifs pour les Clubs, inchangés depuis 2021. Un dispositif regroupe toutes les actions ayant une même orientation fédérale. Ces dispositifs fédéraux sont calqués sur le projet fédéral du Club 3.0

Les clubs pourront déposer au total 5 demandes d'aide financière au titre des crédits issus de l'ANS et au maximum 1 demande par dispositif!



Axe de L'ANS	Dispositifs FFBB
AXE 1 Développement de la pratique	Dispositif n°1 : Structurer le club (formation, outils de gestion, innovation, ESS).
	Dispositif n°2 : Créer et développer l'offre de pratiques (<u>5x5</u>) proposée par la FFBB dans une démarche qualité (Basket Compétition, Loisir, Entreprise, événementiel).
	Dispositif n°3 : Créer et développer l'offre de pratiques (<u>3x3</u>) proposée par la FFBB dans une démarche qualité (Basket Compétition, Loisir, Entreprise, événementiel).
AXE 2 Promotion du Sport Santé	Dispositif n°4 : Créer et développer l'offre de pratiques VxE proposée par la FFBB dans une démarche de qualité (Basket Santé, BaskeTonik, MicroBasket, Basket inclusif).
AXE 3 Développement de l'éthique et de la citoyenneté	Dispositif n°5 : Soutenir les actions en lien avec le plan FFBB « Société et Mixités ».



Notes eFFBB

2023-02-08 4-PCT-5000EQPTS-Suites visio 7fev2023 : La FFBB mène une politique volontariste depuis plusieurs années pour la création et la rénovation des play-grounds afin de soutenir le développement de la pratique et plus particulièrement du 3x3. Le plan 5000 équipements lancé par l'Etat en 2022 se conclura en 2023 avec à nouveau plus de 100M€ de crédits d'investissement. L'absence de contraintes géographiques en 2023 rend de nombreux projets éligibles au bénéfice du basketball.



Notes eFFBB

2023-02-09 NOTE LR CD 6-DAJI Equipements des joueurs :

- Le port d'un équipement ou accessoire non autorisé par la règlementation fédérale n'est pas permis lors des compétitions officielles;
- Règlementation saison 2022/2023 : en cas de port d'un équipement ou accessoire non autorisé, ouverture d'un dossier disciplinaire ;
- Evolutions règlementaires pour la saison 2023/2024 : création d'un article relatif aux infractions quant aux équipements à connotation religieuse ou politique.



Notes eFFBB

2023-02-10 NOTE LR CD CLUBS 6-DAJI suspension des mesures Covid-19 :

Fin des procédures de reports de rencontres sportives, a priori et a posteriori, justifiées par une absence liée au Covid-19



Notes eFFBB

2023-02-16 4-PCT-Classement terrains extérieurs CDE :

Suite à la construction et à la réhabilitation de près de 300 terrains extérieurs de basket-ball 3x3 sur le territoire métropolitain et ultramarins, la fédération confie aux Commissions Départementales Equipements la veille et le classement de ces nouveaux espaces de pratiques, véritables outils de développement pour les clubs locaux.

Il appartient à chaque Commission départementale Equipement, de faire une veille sur les terrains extérieurs 3x3 déjà construits et ceux en construction, de soutenir les porteurs de projets et de classer les terrains dès la fin des travaux. Suite à la visite du playground, un e-Dossier de classement est complété

Trois niveaux permettent de classer un terrain 3x3 extérieur :

- T1 : pratique de loisirs
- T2 : pratique d'entrainement
- T3 : pratique de compétition



Notes eFFBB

2023-02-17 NOTE LR CD CLUBS 6-DAJI Création-Modification de structures sportives :

- Webinaire « Création/Modification de structures » : lundi 6 mars 2023 de 18h00 à 19h30
- Ouverture de la plateforme Modifications des Structures Sportives : lundi 6 mars 2023
- Pour une prise en compte au 1er juillet 2023, enregistrement de toutes les demandes de modification/création de structures avant le 1er juin 2023 (30 avril 2023 pour les Unions)

2023-02-22 NOTE LR CD 4-PCT-Clubs-CTC-Ouverture Plateforme : la plateforme "création et modification de structures sportives" est désormais ouverte pour la partie CTC jusqu'au 30 avril 2023 inclus. Cette plateforme est destinée à recueillir les dossiers de création, modification (ajout ou retrait d'un club) et fin de CTC avant la fin prévue de la convention.



Divers

- Un nouvel appel à candidature pour l'AG du Comité du 9 juin va être lancé rapidement
- Le Projet Sportif Fédéral et le Plan de Développement Territorial sont en cours de mise à jour pour coller à la fin de la mandature



Pôle Formation

Rappel du questionnaire Forms à destination des clubs pour la mise en œuvre des obligations du Pacte Tous engagés 2024



13 clubs ont répondu => n'hésitez pas à redemander le lien si nécessaire et à le compléter Le CD88 souhaite recenser les actions faites dans les clubs relatives à l'arbitrage dans le cadre du Pacte "Tous engagés 2024" qui a été présenté en AG en juin 2022

Le Club s'engage à communiquer au Comité Départemental en début de chaque saison le nom et les coordonnées d'au moins un licencié qui devra :

- Assister avec assiduité et sérieux à l'ensemble de la formation initiale organisée par le Comité Départemental
- Passer l'Examen d'Arbitre Départemental (EAD) 2022/2023

Par dérogation à cet engagement :

- Les clubs ayant eu moins de 80 licenciés en saison N-1 peuvent ne s'acquitter de cet engagement que toutes les deux saisons.
- Les clubs ayant plus de 300 licenciés en saison N-1 devront communiquer à leur Comité Départemental /
 Territorial, le nom et les coordonnées d'au moins 2 licenciés qui devront assister avec assiduité et sérieux à l'ensemble de la formation initiale et qui devront passer l'EAD.

Un club ne respectant pas cet engagement se verra facturé par la FFBB d'une pénalité financière de 250€ par stagiaire manquant, ne terminant pas la formation ou ne passant pas l'examen. Les produits de cette pénalité financière viendront obligatoirement compléter le « Fonds de développement de l'arbitrage » du Comité Départemental à hauteur de 150€, celui de la Ligue régionale à hauteur de 50€ et celui de la FFBB à hauteur de 50€.



Pôle Formation

- DETB et BF : fin de sessions
- Visio sur les incivilités le 27 février
- Visio PSF à prévoir pour les clubs vosgiens
- Examen Arbitre Départemental à préparer
- Les Assises de l'arbitrage auront lieu le samedi 3 juin matin en aant première des Coupes des Vosges au Val d'Ajol



Pôle Formation

Le 17, 18 et 19 mars 2023 ont lieu les Printanières, un week-end de formations gratuites pour informer et former tous les acteurs du Basket régional mais également établir une communication directe entre ces derniers.

Durant ce week-end, 6 thématiques seront abordées.

Vous aurez la possibilité d'échanger avec les élus de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball sur ces différents thèmes.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 14 MARS 2023





Trésorier

Un exercice toujours sans mauvaise surprise et qui reste en équilibre, ainsi qu'une trésorerie positive malgré nos investissements



Pôle Compétitions

- 2 week-end depuis le dernier bureau
 - 3 Fautes techniques soit 29 depuis le début de la saison
 - 1 match perdu par forfait
 - 1 match perdu par pénalité
- Les championnats U13F et U15F seront organisés conjointement avec le Comité de Meurthe-et-Moselle
- Rappels aux clubs sur les contrôles de feuille de match par tous les acteurs. Le Secrétaire Général va adresser un courrier en ce sens
- La Coupe des Vosges sera organisée au Val d'Ajol le week-end du 3 juin



Communication

Une newsletter va bientôt reparaître et sera adressée à l'ensemble des licenciés.

L'application Sport N'Co a mis à jour de nouveaux liens sur le site



Signature

Le Président

Luc VALETTE

Le Secrétaire Général

Gilles GREGORI